

Pascal Lamy

Un Round à tout

Commissaire européen chargé du Commerce extérieur, le Français Pascal Lamy, n'en démord pas : il veut lancer un nouveau round de négociation après l'échec de Seattle.

Le plus tôt possible. Il se déclare également favorable à la création d'une organisation mondiale de l'environnement.

La tête plongée dans ses dossiers, Pascal Lamy aperçoit à peine ses visiteurs. Dans son bureau dépourvu de Charlemagne, se perd une superbe toile du peintre belge Van Hoof, qui a longtemps décoré celui de l'ancien président de la Commission, Jean Rey.

L'image qui colle à cet énarque quinquagénaire est celle d'un «stakhanoviste exigeant» — on lui attribue 20 heures (!) de travail par jour —, à la volonté de fer, qui connaît bien la machine européenne pour y avoir brillé comme sherpa et chef de cabinet du président Jacques Delors — «son maître». Ces opposants semblent, en tout cas, être d'accord sur un point : c'est un homme d'une intelligence exceptionnelle, habile, au discours parfois abrupt.

TENDANCES. Plus d'un an après l'échec des négociations de l'Organisation mondiale du Commerce à Seattle, les points de vue ont-ils évolué ?

Pascal Lamy. Ils ont mûri et se sont rapprochés, que ce soit dans l'axe Nord-Sud ou Nord-Nord où nous avons avancé sur des points très techniques et complexes. On comprend également mieux ce que nos interlocuteurs veulent et sur un certain nombre de sujets comme la concurrence, les investissements, l'environnement ou les normes sociales fondamentales, nous sommes moins loin les uns des autres, notamment avec les USA.

Le changement présidentiel aux Etats-Unis ne risque-t-il pas de mettre à mal vos efforts de conciliation ?

Je n'en sais rien. Nous sommes dans l'expectative. Les déclarations, lors de la campagne électorale, ne nous ont pas donné beaucoup d'indications. Mais les intérêts stratégiques des USA en matière commerciale ne sont pas modifiés par l'élection présidentielle. Cela dépend de l'état de l'économie américaine, de sa relation avec le reste du monde, de sa compétitivité, etc. Les accents pourraient changer. A condition qu'il y en ait...

Est-il réaliste de la part de l'Union européenne de toujours exiger un agenda large alors que les USA sont en faveur d'un agenda restreint, axé sur les questions d'agriculture et de services ? Si c'est uniquement pour négocier sur ces deux points, la réponse européenne est très claire : il n'y aura pas de Round Point.

Les USA ne semblent pas preneurs d'un agenda large, qui permettrait du donnant, donnant ?

Pas du tout. Ils n'ont jamais déclaré qu'ils étaient contre un agenda large. Jamais.

L'échec de Seattle n'était-il pas dû, en partie, au fait que les Européens et les Américains ne parvenaient pas à se mettre d'accord sur l'agenda des négociations ?

Non, la raison de l'échec tient tant à des sujets qui sont repris dans l'agenda étroit, comme l'agriculture, que dans la version plus large. D'ailleurs, si les discussions sont cantonnées à l'agriculture, on parle de négociations, et non de Round.

Les pieds de plomb pour un nouveau Round

Vous restez donc preneur de nouveau Round ?

Tout à fait, et le plus tôt possible.

Cela fait un an que vous dites «le plus tôt possible»...

Oui, bien sûr. Mais ma réponse reste la même, le plus tôt possible.

Disposez-vous d'une réelle volonté politique ?

C'est compliqué. Car le débat sur la globalisation est plus vif et a fait des vagues. Certaines personnes arrivent donc avec des pieds plus longs qu'en 1999. Cela fait partie du débat politique.

Le compromis européen sera donc plus difficile à obtenir ?

Ce n'est pas sûr car une frange de la société civile est très attachée aux questions environnementales, sanitaires, etc. Or, ces sujets ne peuvent être discutés que lors d'un nouveau Round.

L'image de l'OMC, qui favorise une «globalisation inacceptable» aux yeux de certains, ne va pas vous aider.

La globalisation suscite le débat. Il est donc logique qu'un certain nombre d'institutions comme le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'OMC ou les Nations unies, soient remises en cause en tant que représentants des balbutiements de gouvernance mondiale. C'est le principe de base de la démocratie qui est d'interroger, d'élire, de donner des résultats, de remettre en question ou de sanctionner.

Précédemment, les questions commerciales étaient l'apanage de quelques spécialistes sur les tarifs. Depuis que des domaines comme l'environnement et les normes sociales sont touchés, cela suscite un débat. Ce sont des sujets politiques beaucoup plus vibrants que les tarifs sur les piles électriques...

La visibilité de l'OMC s'est donc accrue. Et, dans un débat démocratique, il est normal qu'on s'en prenne aux institutions. Il y a évidemment la manière, certains en ont une compréhension plus ou moins violente.

Cette levée de boucliers de la société civile a-t-elle modifié votre point de vue ? Je partage volontiers un certain nombre de leurs questions mais ma conclusion

t prix

PASCAL LAMY

Si les négociations se limitent aux questions d'agriculture et de services, la réponse européenne est très claire : il n'y aura pas de Round.

La visibilité de l'OMC s'est accrue depuis que l'environnement et les questions sociales sont touchées. C'est beaucoup plus vibrant que les tarifs sur les piles électriques.

© D. DEVALÉ

À MOTS DÉCOUVERTS

Un défaut

Le laconisme

«Je le prends comme un défaut parce que c'est peut-être un trait d'orgueil.»

Le livre du moment

La Règle de Saint Benoît
«En français plutôt qu'en latin.»



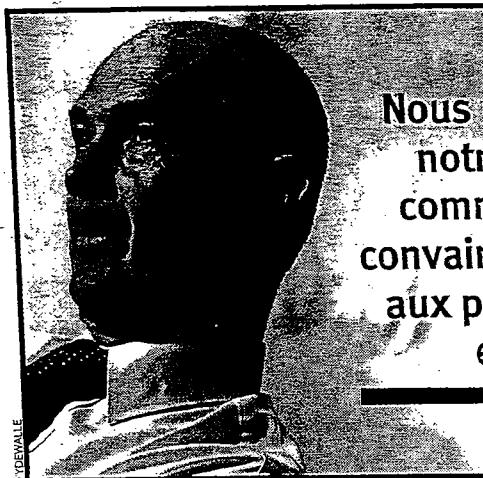
Un resto familial

La cantine du Charlemagne
«C'est le seul restaurant que je fréquente plus d'une fois par mois.»



Un ennemi

José Bové
«Parce qu'il croit, à tort, que je suis son ennemi.»



Nous réfléchissons à modifier notre position en matière commerciale pour être plus convaincants et mieux répondre aux préoccupations des pays en développement.

■■■
n'est pas de rétrécir l'OMC. Il faut, au contraire, renforcer une gouvernance au niveau international, à la fois plus efficace, légitime et davantage ouverte aux débats. Vous pouvez faire le rapprochement avec l'Union européenne, qui détient également un dispositif de gouvernance. Nous avons commencé par libéraliser les échanges entre nous. Se faisant, nous avons rencontré un certain nombre de problèmes qui ont, petit à petit, été réglés. Il faut à présent améliorer l'efficacité et la légitimité. L'Europe est, pour moi, un précurseur de ce qui se réalisera, plus ou moins lentement, au niveau mondial.

Sera-t-il possible de faire accepter une plus grande libéralisation du commerce si elle n'est pas accompagnée de progrès en matière d'environnement, par exemple ?

J'étais en faveur d'une organisation mondiale pour l'environnement. Il existe déjà des accords environnementaux, négociés lors de conventions internationales et des réseaux d'accords multilatéraux, mais cela n'a jamais pris la forme d'une institution mondiale pour des raisons mystérieuses.

En attendant, la donne commerciale semble primer sur l'environnement dans le règlement des différends au sein de l'OMC.

Cette critique n'est pas fondée. L'OMC ne donne pas forcément la préférence à la libéralisation commerciale si elle est saisie d'un problème d'interface entre le commerce et la protection environnementale. D'ailleurs, l'Union européenne a gagné en première instance contre le Canada, sur la question de l'amiante. L'OMC juge en fonction des textes qui existent.

En l'absence de règles ou législations, d'interface correcte entre le commerce et l'environnement, on court un risque que les règles commerciales prévalent. C'est un argument de plus qui devrait convaincre certains pays en développement et la société civile de la nécessité d'un nouveau Round afin de permettre la création de nouvelles règles pour améliorer l'interface entre ces deux domaines.

Vous restez également en faveur d'un cadre multinational pour les investissements, malgré le rejet de la proposition de l'AMI. J'ai toujours pensé que l'Accord multilatéral sur l'investissement était une mauvaise négociation, discutée au mauvais endroit, sur le mauvais sujet et intervenue au mauvais moment. Faire cela à l'OCDE, c'était une erreur.

Vous êtes favorable à ce qu'il soit débattu au sein de l'OMC ?

Il est certainement préférable de le réaliser dans un cadre qui associe les pays pauvres. Pousser un concept, extrêmement sophistiqué, monté par d'excellents juristes, pointilleux et consciencieux qui voulaient tout traiter, était également une erreur. Par contre, il est nécessaire de créer un socle commun de règles qui soit reconnu partout dans le monde, afin de faciliter l'investissement direct et le développement, notamment dans les pays pauvres. Je favorise un modèle transparent, non discriminatoire et peu compliqué afin de donner aux entreprises un environnement prévisible, stable et connu. Car, pour l'investisseur, et je l'ai été pendant plusieurs années, le cadre juridique est un élément déterminant. Je peux avoir de belles rentabilités sur papier, un bon projet, une technologie de pointe, un marché porteur, je ne me déciderai que si le cadre juridique est prévisible. Ce minimum-là, j'estime que nous en avons réellement besoin.

Reformuler la politique européenne pour séduire les pays pauvres

Il vous faudra pour cela avoir le soutien des pays en développement. Après l'échec de Seattle, vous vous étiez engagé à prendre différentes mesures pour séduire les pays pauvres. Qu'en est-il ?

Nous avons travaillé sur des questions comme l'assistance technique à ces pays au sein de l'OMC, ainsi que sur d'autres problèmes très concrets comme la compréhension de certaines législations de l'OMC, leur transposition dans leur propre système, leur application, etc. Le manque de confiance des pays en déve-

Je crains que le Sommet de Nice n'ait apporté que des avancées dans le domaine commercial. C'est pour cela que je ne le trompette pas trop



Votre proposition de modification de l'article 133 — qui concerne la politique commerciale — a été adoptée mais diluée (*Ndlr, les services et les aspects commerciaux de la propriété intellectuelle passent à la majorité qualifiée mais les investissements restent soumis au vote unanime*). Vous êtes quand même satisfait ?

J'ai suffisamment d'expérience pour savoir qu'on n'a jamais totalement ce que l'on veut. Des progrès substantiels ont été réalisés. La Commission a mené les négociations et ceux qui étaient à Nice savent à quoi s'en tenir sur ce point. L'accord diminue la mixité des décisions (*Ndlr, entre l'Union européenne et les Etats membres*). Résultat : il y aura moins de votes à l'unanimité. Dans les domaines communautaires, les sujets votés à l'unanimité ont été limités. C'était mes deux objectifs de négociation. Je crains d'ailleurs que ce ne soit le seul endroit où des progrès ont été réalisés. C'est pour cela que je ne le trompette pas trop.

Cette modification diminuera le droit de regard du Parlement dans la politique commerciale européenne.

Je souhaitais que le Parlement européen dispose d'un pouvoir de codécision sur les grandes orientations de la politique commerciale afin d'y être davantage impliqué. Mais le Conseil européen a rejeté la proposition. Je le regrette profondément car les progrès réalisés en matière d'efficacité — soit moins de votes à l'unanimité —, ne sont pas assez accompagnés de légitimité. Ce qui ne m'empêche pas d'informer le Parlement sur l'évolution des négociations que je mène mais cela n'a pas la même force qu'une garantie institutionnelle permanente.

Un des premiers changements opérés par Romano Prodi a été de placer des différents commissaires dans leur administration plutôt que d'être centralisés au Breydel. Vous en êtes content ?

C'est une excellente idée car je suis fondamentalement favorable à ce que les commissaires soient physiquement proches de leur service. La seule catégorie de la population qui n'est pas contente, ce sont les journalistes. Précédemment, ils détenaient une boîte à bruits de couloir qui était absolument fermée, dans laquelle se trouvaient l'ensemble des commissaires et leur cabinet. En se promenant dans les couloirs, ils étaient donc toujours sûrs de ramasser quelque chose. A présent, ils sont obligés de faire le tour de Bruxelles. Je reconnaissais que c'est un handicap.

PROPOS RECUEILLIS

PAR NATHALIE VAN YPERSELE ■

■■■
l'loppe ment dans l'OMC était un des problèmes de Seattle.

Dans ce cadre, j'ai proposé un paquet de mesures qui compte notamment un accès facilité aux médicaments comportant une partie commerciale relativement importante, l'initiative «tout sauf les armes» qui accorderait aux pays moins avancés un accès au marché en franchise et sans contingentement pour toutes leurs exportations, etc. Nous réfléchissons également à revisiter notre position pour être plus convaincants, plus précis, et modifier peut-être certains aspects pour mieux répondre aux préoccupations des pays en développement.

Ces mesures seront-elles suffisantes pour susciter le support des pays pauvres ?

C'est à eux d'en décider. Non à moi.

Vous devez déjà en avoir une idée.

Avant de prendre des contacts précis, j'attends l'accord des Etats membres sur les modifications proposées pour mieux répondre aux craintes des pays en développement. Je pense que c'est dans leur intérêt d'avoir un Round car les règles multilatérales les protègent davantage que les accords bilatéraux. Et ils peuvent beaucoup gagner en termes d'accès aux marchés des pays du Nord.

Vous avez des exemples de cette «réformulation» ?

J'y travaille, mais je ne les annoncerai que dès qu'on se sera mis d'accord avec les Etats membres. Le but est de les mettre plus à l'aise dans un certain nombre de domaines comme l'environnement, la santé, les normes sociales fondamentales qu'ils pensent être bons pour nous mais défavorables à leur égard. C'est la même chose pour la concurrence et les investissements.

L'entrée de la Chine dans l'OMC pourrait être un atout dans la discussion

avec les pays en développement ?
Elle est une bonne chose pour l'OMC, car l'institution n'était pas mondiale tant que la Chine n'en faisait pas partie. Il est clair que la Chine est un pays en voie de développement, une économie en transition qui permettra de renforcer la proportion relative Nord-Sud. Mais cela nous le savions. C'est une décision qu'on a prise délibérément en négociant l'accès de la Chine à l'OMC.

Le Parlement européen davantage exclu de la politique commerciale

Lors du Sommet de Nice, on a beaucoup entendu les propositions de la présidence française mais peu celles de la Commission. Certains l'interprètent comme un manque de vision et de dynamisme.

C'est, en partie, dû à l'agenda du sommet. Il contenait peu de substances dans les matières qui passeront sous majorité qualifiée. Or, c'est typiquement un domaine de la Commission, tout comme la fiscalité et le troisième pilier qui inclut notamment les questions d'immigration et d'asile, la lutte contre la criminalité organisée, etc. Nous avons, sur le premier sujet, une seule position : le seuil de majorité qualifiée doit être le plus bas possible. Le droit d'initiative de la Commission, en ce qui concerne le troisième pilier, est beaucoup plus limité que dans le premier. Il ne faut donc pas découvrir, maintenant, qu'elle est moins présente dans ce domaine puisque cela a été voulu, décidé et ratifié. Enfin, le problème de savoir combien de voix sont octroyées à la Lituanie ou au Portugal n'est pas du ressort de la Commission.

La question du nombre des commissaires, après l'élargissement, ne touche-t-elle pas la Commission ?

Quelle soit grande ou petite, c'est une question de management. On ne va jamais demander à une entreprise combien il faut de membres à son board.